



# OUGC 84

## Ouvrages et prélèvements d'eau des exploitations agricoles\*



### Aide à la déclaration

« Régularisation » d'ouvrage(s) de prélèvement et/ou « Autorisation » de prélèvement(s) d'eau  
Demande de prélèvement d'eau à partir de cet/ces ouvrage(s)  
**(Déclaration à fournir en 1 exemplaire original signé,  
par mail de préférence ou courrier)**

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, rendez-vous sur le site web :  
[www.irrigation84.fr](http://www.irrigation84.fr)

**« Usage agricole », présent imprimé à retourner par courrier à l'OUGC 84 :**

→ **Organisme Unique de Gestion Collective de l'eau agricole de Vaucluse**

#### OUGC 84

Chambre d'agriculture de Vaucluse  
Site Agroparc  
TSA 88444  
84912 AVIGNON Cedex 9  
☎ : 06 29 83 56 94 / 06 29 83 53 90  
✉ : [ougc@vaucluse.chambagri.fr](mailto:ougc@vaucluse.chambagri.fr)  
🌐 : [www.ougc84.fr](http://www.ougc84.fr)

*\* Bassins versants concernés intégralement : Lauzon (26-84), Lez (26-84), Aygues (05-26-84), Meyne (84), Ouvèze (26-84), Sud-Ouest du Mont Ventoux (84), Nesque (84), Sorgues (84), Mourgons (84), Calavon (04-84) et Sud Luberon (84).  
Rhône et Durance : limites 84 seulement.*

Tout prélèvement dit à usage « **domestique** » **uniquement**, doit être désormais déclaré directement en ligne ([duplos.developpement-durable.gouv.fr](http://duplos.developpement-durable.gouv.fr)), ou à défaut, en **mairie de la commune où il est situé**, au moyen de l'imprimé CERFA n° 13837\*02, disponible sur le [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077).

Tout prélèvement\* dit à usage « **non domestique** » (irrigation agricole / agricole hors irrigation / lutte antigel / abreuvement des animaux non ICPE / caves viticoles non ICPE (capacité ≤ 500 hl/an)), doit être déclaré à l'**OUGC 84**, traitant les demandes en eau directement avec les **Guichets Uniques de l'Eau (DDT)**. Le présent imprimé peut être utilisé.

### Cadre réservé à l'OUGC 84

*Tampon date de réception*

Identifiant : OUGC84- .....

Demandeur / Raison sociale (si société) :

.....  
Commune :

.....

## Liste des pièces à joindre obligatoirement à la demande

### Régularisation d'ouvrage déjà existant → OUGC 84

### Autorisation de prélèvement d'eau → OUGC 84

- ◆ **Formulaire** renseigné, daté et signé,
- ◆ **Justificatif de propriété cadastrale** : acte notarié / matrice cadastrale prouvant la propriété actuelle du parcellaire où se situe tout point de prélèvement soumis à instruction dans le présent formulaire,
- ◆ **Justificatifs d'antériorité pour tout ouvrage soumis à régularisation (forage / puits)** : facture (ouvrage ayant moins de 10 ans) + rapport de fin de travaux (forage / puits) + photo(s) de l'ouvrage,
- ◆ **Extrait de carte « COMMUNE » (1/25000<sup>ème</sup>)** avec localisation de(s) point(s) de prélèvement illustré(s) par une croix (carte réalisable sur le web : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) ou [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)),
- ◆ **Extrait de carte « CADASTRE » (1/1000 à 1/2500<sup>ème</sup>)** avec localisation précise de(s) points(s) de prélèvement illustré(s) par une croix (carte réalisable sur internet : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) ou [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)),

### Autorisation d'un nouvel ouvrage forage / puits (avant travaux) → DDT

- ◆ **Imprimé de la DDT de votre département obligatoirement :**

DDT 04 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

DDT 05 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

DDT 26 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

DDT 84 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

- ◆ Rapport de fin de travaux à fournir après obtention de l'autorisation préfectorale et réalisation des travaux :

#### ☞ **Rapport devant être fourni par le foreur ayant réalisé l'ouvrage.**

Document à transmettre aux services de la Préfecture de votre département, **dans les 2 mois suivant la réalisation des travaux (1 exemplaire)** : Direction Départementale des Territoires 04, 05, 26 ou 84, selon où se situe votre demande de nouvel ouvrage.

Le rapport de fin de travaux de réalisation doit comporter :

- ◆ Le déroulement du chantier : dates et problèmes éventuellement rencontrés.
- ◆ Le dossier de récolement (ex : dossier pouvant être obtenu via des logiciels professionnels à destination des foreurs, du type GESFOR (BRGM / logiciel libre), WINLOG (GAEA Technologies), ...).

Il comprend :

- ◆ La coupe géologique de l'ouvrage et l'indication du ou des niveaux de nappe(s).
- ◆ Le code BSS fourni par le BRGM (numéro d'identification de l'ouvrage dans la Banque du Sous-Sol gérée par le BRGM).
- ◆ Les modalités d'équipement des ouvrages (diamètre et nature des cuvelages ou tubages, volume des cimentations, profondeurs atteintes) et en particulier les mesures prises pour prévenir tout risque de mise en contact des nappes profondes avec les aquifères superficiels.
- ◆ Le résultat des pompages d'essai, leur interprétation et l'incidence sur la ressource ou les ouvrages à proximité.

**Tout dossier incomplet sera refusé.**  
**La réalisation d'un ouvrage et/ou du prélèvement d'eau, non déclarés,**  
**sont considérés comme des infractions exposant le contrevenant**  
**à une amende de 5<sup>ème</sup> classe et à des poursuites pénales.**

## ATTENTION

**Pour toute demande d'autorisation d'un nouvel ouvrage (avant travaux)**

**Forage / Puits**

**Cas de la procédure 84 / PACA**

**Ouvrage > 10 m, autre imprimé supplémentaire à compléter et retourner à la DREAL PACA :**

→ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes et Côte d'Azur

### DREAL PACA

Service Prévention des Risques – USSC – JN – 16 Rue Antoine Zattara – CS 70248  
13331 MARSEILLE Cedex 3

✉ : [fax-spr.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fax-spr.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr)

🌐 : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr/declaration-de-forage-a991.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/declaration-de-forage-a991.html)

*Les demandes d'autorisation et les déclarations prévues par l'Article L.214-3 du Code de l'Environnement valent déclaration au titre de l'Article L.411-1 du Code Minier.*

**Ouvrage > 50 m, autre imprimé supplémentaire à compléter et retourner à la DREAL PACA :**

→ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes et Côte d'Azur

### DREAL PACA

Site de Zattara – SCADE / UEE – Autorité Environnementale Projets  
16 Rue Antoine Zattara - CS 70248  
13331 MARSEILLE Cedex 3

✉ : [ae-pacacasparcas.uee.scade.dreal-paca@ecologique-solidaire.gouv.fr](mailto:ae-pacacasparcas.uee.scade.dreal-paca@ecologique-solidaire.gouv.fr)

🌐 : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr/pour-examen-au-cas-par-cas-d-un-projet-a14078.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/pour-examen-au-cas-par-cas-d-un-projet-a14078.html)

*L'Arrêté Préfectoral portant décision d'examen au "Cas par Cas" de l'ouvrage soumis ou non à étude d'impact devra être joint à l'imprimé DDT départementale.*

**« Usage eau potable hors unifamilial », autre imprimé à retourner à l'ARS :**

→ Délégation Territoriale de Vaucluse de l'Agence Régionale de la Santé

### ARS 84

Cité Administrative – 1 Avenue du 7<sup>ème</sup> Génie – CS 60075  
84918 AVIGNON Cedex 9

✉ : [ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr)

🌐 : [www.ars.paca.sante.fr](http://www.ars.paca.sante.fr)

*Attention, pour l'eau potable, il s'agit d'un imprimé différent à retirer auprès de l'ARS départementale.*

**« Usage ICPE\* » uniquement (ex. : cave viticole de capacité ≥ 500 hl/an)  
imprimé DDT 84 à retourner à la DDPP :**

→ Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse

### DDPP 84

Service Prévention des Risques et Production - Services de l'Etat en Vaucluse  
84905 AVIGNON Cedex 9

✉ : [ddpp@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddpp@vaucluse.gouv.fr)

🌐 : [www.vaucluse.gouv.fr/direction-departementale-de-la-r2502.html](http://www.vaucluse.gouv.fr/direction-departementale-de-la-r2502.html)

*Pour les prélèvements d'eau à usage « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), contacter la DDPP départementale.*

**Toute réalisation d'ouvrage de prélèvement ne pourra se faire  
qu'après obtention du récépissé de déclaration**

## → Partie 1 : Identification de la demande

### I. Demandeur

#### **Cadre réservé à l'OUGC 84**

Identifiant : OUGC84- .....

Création de dossier

Dossier existant

Raison Sociale (si société) : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... COMMUNE : .....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Mail : .....

SIRET : ..... N° PACAGE (si exploitation agricole) : .....

**« Partie 2 » (pages 6 et 7)  
à dupliquer : 1 exemplaire  
par point de prélèvement svp !**

### II. Objet de la demande

Une autorisation de prélèvement d'eau superficiel.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une autorisation de prélèvement d'eau à partir d'un ouvrage souterrain existant déjà déclaré.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une régularisation d'un ouvrage souterrain existant, ainsi que son prélèvement d'eau.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une régularisation d'un ouvrage souterrain existant.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une régularisation d'un prélèvement d'eau existant.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une modification de votre déclaration antérieure.

(Parties 1 à 2 à renseigner et signer) – Date Récépissé Déclaration : ..... / ..... / .....

N° Récépissé Déclaration : .....

Nombre de point(s) de prélèvement concerné(s) par la demande : .....

Nombre de point(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur : .....

## **Cadre réservé à l'OUGC 84**

### **Rubriques réglementaires concernées par la demande**

- Rubrique 1.1.1.0 : **ouvrage**, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain...
- Rubrique 1.1.2.0 : **prélèvement**, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, permanent ou temporaire... **supérieur à 10 000 m<sup>3</sup>/an mais inférieur à 200 000 m<sup>3</sup>/an.**
- Rubrique 1.2.1.0 : **prélèvement**, permettant le prélèvement, y compris par dérivation, **dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement...**
- Rubrique 1.3.1.0 : **prélèvement**, permettant le prélèvement, y compris par dérivation, **dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement...** et situé en **Zone de Répartition des Eaux (ZRE).**

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre demande (réalisation, régularisation, modification ou abandon), en vue du bon déroulement de l'instruction de votre dossier :

Point(s) de prélèvement utilisé(s) il y a moins de 2 ans ?  Oui  Non

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

## → Partie 2 : Ouvrage(s) / Prélèvement(s) (Point n° ..... / ..... )

« Partie 2 » (pages 6 et 7)  
à dupliquer : 1 exemplaire  
par point de prélèvement svp !

Merci de bien vouloir renseigner les coordonnées du/des propriétaire(s) de la parcelle cadastrale où se situe le point de prélèvement considéré ici :

Raison Sociale (si société) : ..... SIRET : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... COMMUNE : .....

### I. Localisation de l'ouvrage

COMMUNE de situation de l'ouvrage : .....

Lieu-dit : ..... Cadastre - Section : ..... N° parcelle : .....

Date de réalisation (ou d'existence) : ..... / ..... / .....

### II. Nature de l'ouvrage

Forage  Puits

Profondeur : ..... m

Cimentation tubage forage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Margelle en béton ? (dalle)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Tête de protection ouvrage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

### **Cadre réservé à l'OUGC 84**

Nappe / Aquifère sollicité(e) [BD Lisa] : .....

Prise en cours d'eau  Captage de source

Retenue d'eau. Si stockage, capacité de la retenue avant l'irrigation : .....m<sup>3</sup>.

Mode de remplissage (retenue d'eau) :  Ruissellement  Forage / Puits  Cours d'eau  Source

Période de remplissage (retenue d'eau) :  Année |  Hiver  Printemps  Été  Automne

### **Cadre réservé à l'OUGC 84**

Cours d'eau / Source sollicité(e) [BD Carthage] : .....

### III. Equipement de pompage

Débit d'exploitation de l'équipement (débit maximum) : .....m<sup>3</sup>/h.

Débit de fonctionnement de l'équipement (débit réel) : .....m<sup>3</sup>/h.

Si retenue d'eau → Débit de l'équipement de reprise : .....m<sup>3</sup>/h.

Type d'équipement :  Pompe fixe (de surface / immergée)  Pompe mobile (thermique / électrique)  
 Autre (vanne, martelière, etc.). A préciser : .....

### IV. Dispositif de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau

Compteur volumétrique (date d'installation : ..... / coefficient de lecture (1 ou 10) : .....)   
Compteur existant ---> Marque : ..... / N° Série : .....

Autre (à préciser) : .....

NB : registre (cahier d'enregistrement) de prélèvement d'eau à conserver au minimum 3 ans !

# Prélèvement(s) d'eau et usage(s)

(Point(s) utilisé(s))

Point n° ..... / .....

## « Usage agricole » – Irrigation

Culture	Surface irriguée prévisionnelle (ha/an)	Besoin en eau indicatif (m <sup>3</sup> /ha/an) Rappel - 1 mm = 10 m <sup>3</sup> /ha/an	Nombre de rotation(s) culturale(s) (sous serre, hors-sol)	Mode d'irrigation

- Type de sol :  Filtrant  Moyen  Lourd  Hors-sol
- Profondeur de sol :  Superficiel (≤ 1 m)  Profond (> 1 m)  Hors-sol
- Sollicitation du prélèvement :  Totale  Partielle / Mixte (canal)  Réduite (sauvegarde culture(s))  
 Cas particulier (canal individuel privé)

## « Usage agricole » – Autre que l'irrigation (abreuvement des animaux non ICPE, agricole hors irrigation, cave viticole non ICPE (capacité ≤ 500 hl/an), lutte antigél, etc.)

Usage	Volume prévisionnel (m <sup>3</sup> /an)	Période d'utilisation du prélèvement (année / hiver, printemps, été, automne)

## « Usage non agricole » – Divers (domestique, etc.)

Usage	Volume prévisionnel (m <sup>3</sup> /an)	Période d'utilisation du prélèvement (année / hiver, printemps, été, automne)

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

## → Partie 3 : Document d'incidence

Un document d'incidence de l'opération sur les ressources en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, tenant compte des variations saisonnières et climatiques doit être joint au dossier. L'étude d'impact ou la notice d'impact se substitue au document d'incidence.

### I. Incidence liée à l'ouvrage

#### **Cadre réservé à l'OUGC 84**

##### **Compatibilité vis à vis des Schémas (Directeurs) d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?**

**SDAGE RMC :**  Oui  Non

**SAGE :**  Oui  Non  Sans objet Si Oui, préciser lequel : .....

##### **Existe-t-il des ouvrages prélevant en nappes souterraines dans un rayon de 500 m ?**

Oui  Non

L'ouvrage est-il situé (s'adresser en mairie si nécessaire) :

- ◆ En zone inondable ?  Oui  Non
- ◆ En zone humide ?  Oui  Non
- ◆ A proximité ou dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?  Oui  Non
- ◆ A proximité ou dans un périmètre de protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques ?  Oui  Non
- ◆ Dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ?  Oui  Non

***Aucun ouvrage ne peut être effectué à proximité d'une installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines.***

Veuillez indiquer la distance du lieu d'implantation par rapport à la réglementation :

Veuillez indiquer la distance du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation (m)	Distance (m)
Une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200	
Des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35	
Des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35	
Des stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35	
Des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35	
Des parcelles potentiellement concernées par l'épandage des déjections animales et effluents d'élevage issus des installations classées ?	50	
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente < 7 %) ?	35	
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente > 7 %) ?	100	

**Mesures correctives ou compensatoires éventuelles pour remédier aux inconvénients environnementaux de votre projet.**

### **Cadre réservé à l'OUGC 84**

#### **II. Incidence liée à Natura 2000**

[Natura 2000 en PACA](#)

Le projet est situé en zone Natura 2000 :  Oui  Non

Le projet a une incidence sur la zone Natura 2000 :  Oui  Non

***Si « Oui », un dossier d'évaluation de l'incidence Natura 2000 doit être fourni par le déclarant.***

Le document (PACA) est téléchargeable à l'adresse suivante :

[Natura 2000 - Lien 1 \(DREAL PACA\)](#)

ou directement sur le site internet de la Préfecture de Vaucluse :

[Natura 2000 - Lien 2 \(DDT 84\)](#)

**Observations éventuelles.**

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

## **Cadre réservé à l'OUGC 84**

**Avis sur le(s) projet(s) soumis.**

## **Cadre pour la DDT**

Projet(s) transmis par l'OUGC 84 pour :

- Instruction (*ouvrage(s) à régulariser*)
- Information (*suivi de l'OUGC 84*)

**Observations éventuelles.**